SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Robert ZONINO Michel ZONINO Bertrand ZONINO Michel ERCOLI

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

# PROCES-VERBAL DE CONSTAT

184, Avenue Paul Cézanne "Le Cottage C" - Boîte Postale 82 - 06702 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. 04 93 07 17 94 - Télécopie 04 93 31 85 81

S.C.P.
Robert ZONINO
Michel ZONINO
Bertrand ZONINO
Michel ERCOLI
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
184, Avenue Paul Cézanne
06700 St-LAURENT-DU-VAR
Téléphone : 04 93 07 17 94
Télécopie : 04 93 31 85 81

SECOND ORIGINAL

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT**
**ET LE SEIZE AVRIL**

**A LA REQUETE DE :**

**ASSOCIATION AVENIR MEDITERRANEE, dont le siège social est Villa Méridien, Quartier La Brague - 06600 ANTIBES.**

**Représentée par son Président, Monsieur Hervé GUITARD.**

**LEQUEL M'A EXPOSE :**

L'Association, par l'intermédiaire de cinq plongeurs, va effectuer le premier record mondial d'extraction de détritus sous-marins.

Ainsi les cinq plongeurs, pendant une heure, vont retirer des détritus sur la bande des 200 mètres du rivage.

Pour la sauvegarde et la défense de nos droits, nous vous requérons d'y assister en vue de dresser procès verbal de constat.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Nous, Société Civile Professionnelle Robert ZONINO, Michel ZONINO, Bertrand ZONINO et Michel ERCOLI Huissiers de Justice Associés demeurant à SAINT LAURENT DU VAR 06700, 184 Avenue Paul Cézanne, l'un d'eux soussigné,**

Me suis rendu ce jour, commune d'Antibes sur la plage et les quais, situés à gauche, sur le côté du Port Crouton à Antibes.

Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Les cinq plongeurs qui effectuent les opérations et participent à ce record, sont :

- Monsieur Hervé GUITARD, né le 9 juin 1959
- Monsieur Arnaud DE FERAL, né le 30 novembre 1956
- Monsieur Emilien CAPIEN, né le 1er août 1932
- Monsieur Olivier ALBERT, né le 21 mars 1959
- Monsieur Bruno SOUDIERE, né le 21 avril 1965.

A 10 h 20 précises, le départ est donné aux cinq plongeurs, qui s'élancent à l'eau pour récupérer tous détritus qu'ils rencontrent dans la bande des 200 mètres.

Les détritus sont ensuite ramenés au bord, déposés au niveau de la mise à l'eau du Port Crouton.

Puis ces détritus sont grossièrement triés par catégorie.

Ces cinq plongeurs effectuent plusieurs rotations pour déposer les détritus.

A 11 h 20 précises, j'interromps les opérations aux fins d'inventorier, quantifier, les détritus retirés de la mer.

Il apparaît, qu'en en une heure de temps, les cinq plongeurs ont retiré dans la bande des 200 mètres du rivage, les objets et détritus ci-après.

Bertrand ZONINO
Huissier de Justice associé - St-LAURENT-DU-VAR

# INVENTAIRE DES DETRITUS RETIRES DE LA MEDITERRANEE POUR L'ASSOCIATION AVENIR MEDITERRANEE

Quantité importante de morceaux de moquettes, tissus, bâches plastiques, morceaux de filets de pêche, sachets plastiques divers.

9 batteries avec bouchons ouverts ou retirés
Canettes, bouteilles plastiques, bouteilles en verre.
46 bouteilles + quantité importante de morceaux de plastiques divers, une pompe plastique,
1 vieille tasse.
6 morceaux divers de feux d'artifice.
2 pares battages de bateaux
13 pneus de véhicules
1 socle de panneau de signalisation
1 grande bouteille de gaz rouillée
1 bouteille de gaz de camping
1 filtre à huile ou gasoil de véhicule
Quantité importante de morceaux de fer dont :
1 étai,
1 morceau d'échafaudage,
Tuyaux plastiques, gouttières, tuyaux PVC, gaines caoutchouc, morceau de tuyaux de gaz,
1 manivelle,
Supports divers, morceaux de fer divers, rouillés, ferraillage de béton, un morceau d'ancre avec une chaîne.
1 coque de bateau entière d'environ 4,50 m de long
1 fond de bateau d'une longueur d'environ 4,50 m en polyester
Morceaux de coques divers, arrière d'un bateau plastique
Différents morceaux de coques en polyester, plastique
Côté de bateau

**SOIT : environ 4 M3 de morceaux plastifiés divers, récupérés.**

Au cours de mes constatations, j'ai pris différents clichés photographiques ci-joint annexés que je certifie exacts et conformes.

Considérant mes opérations comme terminées, je me suis retiré et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

L'équipe au départ avant les opérations de nettoyage des fonds marin, et les opérations.

Une partie des détritus retirés de la mer et l'équipe de plongeurs à la fin des opérations.

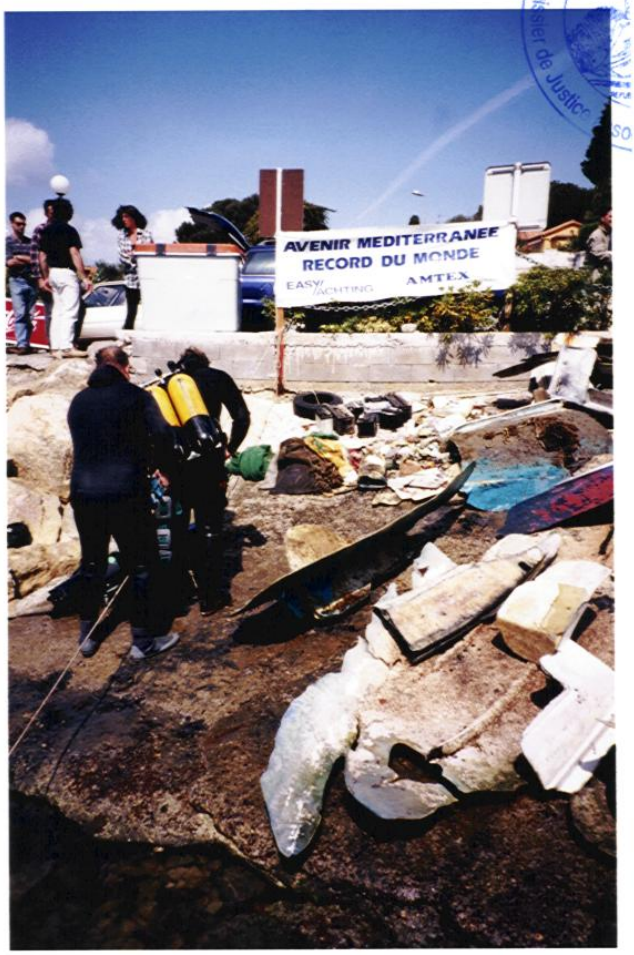


Huissier de Justice
SCP - ST-LAURENT-DU-VAR

Bertrand ZONINO
Huissier de Justice associé - St-LAURENT-DU-VAR

Bertrand ZONINO
Huissier de Justice associé - St-LAURENT-DU-VAR